**NOTICE DE SELECTION**

**Recrutement d´un(e) consultant(e) d´expertise national(e)Expert(e) en Finances Locales**

**Référence du dossier : 147/IC-NAT/CPRD/2020**

Date : 26/08/2020

**Pays :** République Démocratique du Congo, Ville : Kinshasa

**Niveau de poste et d’expérience :** Consultance, national

**Intitulé du projet : Projet Conjoint PNUD-UNHCR**

**Durée de la mission :65 Homme-jours (Première phase 20** Homme-jours - **Deuxième phase 45** Homme-jours**).**

**Prière envoyer vos propositions (proposition technique et Lettre d´Offre avec une proposition financière) dûment signées à l’adresse e-mail ic.soumission.cd@undp.org avec mention de la référence et intitulé du dossier.**

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le samedi 05septembre 2020 à 16 heures de Kinshasa.**

**Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.**

**Veuillez noter qu´il est obligatoire lors de votre soumission d´indiquer intégralement la référence de l’appel d’offres dans l´objet du message.**

**Les propositions transmises sans indiquer la référence correcte du dossier pourraient ne pas être prises en compte.**

N’hésitez pas à écrire jusqu’au plus tard le 03septembre 2020 à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**

**1. Contexte et justification :**

|  |
| --- |
| La Constitution de la République Démocratique du Congo a opté clairement pour la décentralisation comme un des modes de gestion des affaires publiques et locales. Ce choix stratégique reconnaît aux pouvoirs locaux (entités décentralisées comme chefferies) la responsabilité de prendre en charge le développement économique des communautés à différents échelons notamment en matière de gestion des affaires d’intérêt local. Et à ce titre, ils ont pouvoir de lever, localement, impôts et taxes.  Concernant la mobilisation des ressources financières nécessaires à cette prise en charge, la Loi organique n° 08/016 du 07 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des Entités Territoriales Décentralisées (ETD) et leurs rapports avec l’Etat et les provinces disposent que les ETD ont la responsabilité d’établir les mécanismes propres de recouvrement de leurs ressources financières.  Sur terrain, le constat fait est qu’il y aurait une inadéquation entre le niveau de réalisation des recettes locales et le potentiel fiscal de ces entités à cause de l’inefficacité des services locaux commis au recouvrement de ces ressources locales. Ainsi, les recettes collectées ne peuvent absolument pas permettre aux ETD de faire face aux engagements liés à leur personnalité juridique et soutenir un niveau de développement local tel que souhaité par la population dans les Plans de Développement Local. La question du « coulage des recettes », autrement dit de la déperdition des ressources pour diverses raisons, doit aussi être prise en compte dans l’analyse du consultant afin d’intégrer les actions en matière de lutte contre la corruption.  Dans le but de concourir à la construction de la fiscalité des ETD, il paraît urgent et nécessaire de mener des études dans les ETD, en commençant par les 3 ETD appuyées par le PNUD dans le cadre du programme conjoint PNUD/UNHCR. Ceci devrait permettre de faire un diagnostic participatif et concerté de leurs services de collecte des recettes locales et de prescrire des mesures de redressement capables d’impulser ces services. Il s’agira ainsi de répondre au défi d’une mobilisation des recettes locales nécessaires au financement de leurs plans de développement local, ainsi qu’aux besoins de leurs populations, notamment en matière d’accès aux services sociaux de base.  Compte tenu des moyens financiers disponibles et de l’ampleur des tâches à mener pour remédier à ce problème, l’expérience de structuration ou restructuration se limitera aux secteurs/chefferies précitées. |

**2. Objectifs de l’activité**

|  |
| --- |
| L’objectif global de cette activité est de mettre en place dans les ETD cibles des services de collecte des recettes locales restructurés et performants, c’est-à-dire capables de maximiser les recettes locales en proportion du potentiel fiscal de chaque entité. |

**3. Résultats attendus**

|  |
| --- |
| A l’issue de cette activité, les résultats clés suivants sont attendus à savoir :   * Un diagnostic sommaire du fonctionnement des services de collecte des recettes de chaque ETD assorti d’un plan de restructuration et d’un organigramme du service ; * Une nouvelle mise en place du service structuré et/ou restructuré doté d’un plan de mobilisation des recettes locales, incluant une analyse du potentiel fiscal de l’entité ; * Un service fonctionnel constitué d’agents taxateurs/percepteurs formés pour la collecte et l'encadrement des recettes locales ; * Des outils de gestion des recettes et de dépenses élaborés et une formation organisée et coaching assuré pour assurer une bonne utilisation par les agents commis à cette tâche ; * Les actions de prévention et de lutte contre le coulage de recettes sont intégrées dans l’analyse du consultant. |

**4. Méthodologie**

|  |
| --- |
| Pour pallier le problème de restrictions de mouvement dû au contexte de la COVID-19, la démarche méthodologique à adopter se décompose en deux étapes dont la première, home based consistera à (20jrs) :   1. Mener un diagnostic sommaire sur le fonctionnement des services de collecte des recettes en place au niveau de Bwito et de Longololia ainsi que KakwaIma en interaction avec l’ETD via les outils NTIC, le bureau de UNHCR à Faradje servira d’interface pour appuyer cette interaction pour les ETD de ce territoire ; 2. L’analyse doit considérer la lutte contre le coulage de recettes à cette échelle et des actions à préconiser; 3. Concevoir, sur la base des conclusions du rapport de diagnostic, les outils nécessaires pour la structuration de ce service et proposer un projet d’organigramme en tenant compte du cadre légal en vigueur ; 4. Préparer les outils dont les ETD ont besoin pour assurer une bonne gestion des recettes mobilisées ; 5. Identifier les besoins en équipements nécessaires pour assurer le fonctionnement des services minima des recettes au niveau local et soumettre au projet pour achat après validation des administrations ; 6. Elaborer un projet de plan de renforcement des capacités pour former les agents commis à cette tâche.   Ce diagnostic visera à apporter les réponses aux questions suivantes :   * Quels sont les facteurs explicatifs des faibles performances du circuit de collecte des recettes locales existant dans les ETD cibles ? * Comment restructurer les circuits de collecte des recettes locales pour les rendre efficaces et augmenter leurs rendements de manière à soutenir un développement local tout en autonomisant le fonctionnement du secteur ? * Quelle administration locale adéquate pour assurer une bonne gestion des recettes et quelle expertise l’ETD a besoin pour renforcer sa capacité de mobilisation et de gestion des ressources mobilisées ?   La deuxième étape quant à elle consistera à descendre sur terrain dans les trois ETD pour confronter les informations recueillies sur l’état de lieux, affirmer ou infirmer les informations collectées lors de l’analyse faite lors de l’interaction via NTIC avec les informations complémentaires collectées en étant sur place et ainsi améliorer le rapport d’état des lieux. Cette étape 2 consistera à faire une mise à jour de l’état de lieux, la validation par les parties prenantes et la formation sur le cadre légal (15jours par Entité territoriale décentralisée donc 45 jours).  Une fois ces actions réalisées le consultant proposera de :   1. Restructurer/Structurer les services de collecte des recettes en tenant compte des dispositions légales et réglementaires et des contingences de chaque entité ; 2. Renforcer les capacités du personnel des services de collecte des recettes dans les ETD cibles et former les agents percepteurs pour la mobilisation et l'encadrement des recettes. A cet effet, un séminaire de formation de 4 jours sera organisé au bénéfice des taxateurs et percepteurs des services restructurés en charge de la collecte des recettes locales par le consultant. Il portera sur les matières suivantes :  * Procédures et techniques de recouvrement des impôts et taxes ; * Nomenclature des impôts et taxes des ETD secteurs et chefferies et identification de l’assiette ; * Ethique et déontologie professionnelle ainsi que la lutte contre la corruption.   La formation sera clôturée par un exercice d’élaboration d’un plan de mobilisation des recettes locales dans chaque entité et un cadre de prévention et lutte contre la corruption sera proposé avec un engagement formel des acteurs impliqués et le dispositif de redevabilité en collaboration avec la société civile locale. |

**5. Qualifications requises**

|  |  |
| --- | --- |
| **Education** | Master en économie ou équivalent avec une experience avérée en finances publiques locales, une formation en adragogie serait un atout. |
| **Expérience :** | 5 ans |
| **Langues requises :** | **Français avec une connaissance en langues nationales Swahili et Lingala** |

**6. Personnes conviées à l’activité**

|  |
| --- |
| Pour mener à bon port l’activité projetée dans chaque entité les personnes suivantes seront concernées :   * *Confirmation et restitution du diagnostic* (3 Jour):  1. L’ordonnateur du budget ; 2. Le receveur comptable des recettes ; 3. Le superviseur des recettes ; 4. Les chefs des groupements (de 3 ETD) 5. Les percepteurs/taxateurs en place (10) ; 6. Les membres de la coordination locale de la société civile (2 par ETD dont 1 femme) ; 7. Les représentants des corporations professionnelles (2 par ETD dont 1 femme) ; 8. Les membres des comités des marchés locaux (2 par ETD dont 1 femme) ;  * *Formation* (4 jours) :  1. L’ordonnateur du budget ; 2. Le comptable public principal assignataire des recettes ; 3. L’ordonnateur délégué des recettes ; 4. Les chefs des groupements constitutifs de 3 ETD cibles ; 5. Les taxateurs et percepteurs nouvellement affectés (10 par ETD). |

**7. Calendrier de l’activité**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Jours | Taches | Responsable | Observation |
| 1er jour | Voyage aller | Consultant-Formateur | 2 jours pour Faradje |
| 2ème jour | Confirmation données Etude diagnostic | Consultant-Formateur |  |
| 3ème jour | Confirmation données Etude diagnostic | Consultant-Formateur |  |
| 4ème jour | Restitution étude et restructuration Sce | Consultant-Formateur |  |
| 5ème jour | Formation | Consultant-Formateur |  |
| 6ème jour | Formation | Consultant-Formateur |  |
| 7ème jour | Formation | Consultant-Formateur |  |
| 8ème jour | Formation | Consultant-Formateur |  |
| 9ème jour | Voyage retour | Consultant-Formateur | 2 jours pour Faradje |

**8. Documents constitutifs de l’offre**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Pour démontrer leurs qualifications, les soumissionnaires devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :   |  |  |  | | --- | --- | --- | | Document | Description | Forme | | Note méthodologique pour l’exécution de la mission attendue | Une description expliquant :   * en quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission ; * la démarche  ou approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission. * Le chronogramme de réalisation * Le cadre de travail pour réaliser la mission | Pas de formulaire spécifique | | CV | Fournir un CV en y incluant surtout les expériences des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence. | Pas de formulaire spécifique | | Diplômes | Envoyer une(les) copies du (des) diplômes le plus pertinent. |  | | Tableau des coûts | Remplir le tableau | Annexe 2 « [Tableau des coûts](http://www.cd.undp.org/hr/Tableau_des_Co%C3%BBts.pdf) (annexe 2) ». (Cliquer sur « la lettre de soumission » pour télécharger le document) | |

**9. La proposition financière**

|  |
| --- |
| Le soumissionnaire fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les éléments qui le composent à savoir les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours de prestation). |

**10. Résultats attendus / Livrables**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | N° | Livrables | Délais | Payement (%) | | 1 | **Note de cadrage et planning de travail** | 5 jours après la signature du contrat | 15% | | 2 | **Un rapport de diagnostic** sommaire du fonctionnement des services de collecte des recettes de chaque ETD assorti d’un plan de restructuration et d’un organigramme du service | 20 jours après la signature du contrat | 25% | | 3 | Une nouvelle mise en place du **service structuré** et/ou restructuré doté d’un **plan de mobilisation des recettes locales**, incluant une analyse du potentiel fiscal de l’entité ; **Un service fonctionnel constitué d’agents taxateurs/percepteurs formés** pour la collecte et l'encadrement des recettes locales ; Résultat : **rapport de restructuration des services des 2 ETD, plan de mobilisation de recettes locales propres, plan de formation des taxateurs et percepteurs** | 20 jours après validation du rapport diagnostic | 35% | | 4 | Des **outils** de gestion des recettes et de dépenses élaborées et une **formation** organisée et **coaching** assuré pour assurer une bonne utilisation par les agents commis à cette tâche ; les actions de **prévention** et **de lutte contre le coulage de recettes** sont intégrées dans l’analyse du consultant. Résultat : **outils de gestion des recettes et dépenses, rapport de formation, plan de lutte contre la corruption et outils de prévention et sensibilisation avec rapport général de la mission** | 20 jours après la validation du rapport de restructuration, du plan de mobilisation et du plan de formation et du rapport général de la mission | 25% | |

**11. Evaluation**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Le/la consultant/e individuel sera évalué sur la base de la méthodologie de **Notation combinée.** Lorsque cette méthode d’évaluation est utilisée, le contrat est attribué au consultant individuel dont l’offre a été évaluée et jugée :   * Répondante/conforme/ acceptable et, * Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères technique et financier spécifiés   \*Pondération de l’évaluation technique : 70 %  \*Pondération de l’évaluation financière : 30 %  L’évaluation des offres se déroule en deux temps. L’évaluation des propositions techniques est achevée avant l’ouverture et la comparaison des propositions financières.  Le marché sera attribué au/à la Consultant(e) ayant présenté le meilleur score combiné (rapport qualité/prix, évaluation cumulative).   1. *Les propositions techniques*   Les propositions techniques seront évaluées sur leur degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :   |  |  | | --- | --- | | **Critères** | **Points** | | Le soumissionnaire a-t-il le diplôme requis ? | 10 | | À quel degré le soumissionnaire comprend-il la tâche ? | 30 | | Le cadre de travail conceptuel proposé est-il approprié à la tâche et l’objectif de la tâche est-il bien défini et correspond-il aux TDR ? | 35 | | La présentation est-elle claire et l’organisation des activités ainsi que le calendrier proposé sont-ils réalisables et garantissent-il la bonne réalisation des produits attendus de la mission d’évaluation ? | 25 | | **Total note technique** | **100** |   **Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée a 70%.**  ***Seulement les candidats ayant obtenu la note minimale de 70/100 à l´évaluation technique seront considérés pour l’évaluation financièrse.***   1. *Les propositions financières*   Dans une deuxième étape du processus d’évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :   * ***Note financière A = [(Offre financière la moins disante)/Offre financière de A] x 30***   **Le/la Consultant (e) avec le cumul de notes (Technique + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.**  Le/la Consultant(e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts dans l´Annexe II (Lettre de soumission au PNUD). Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter, dans le Tableau des coûts, la ventilation de ce montant forfaitaire.  Le/la consultant/e devra inclure tous les frais lui permettant d’exécuter la mission suivant la durée prévue. Les paiements seront effectués sur la base de la production des livrables tels que mentionné dans la Section 3 – Livrables et Tranches de Paiement. |

**12. Autres informations pertinentes**

|  |
| --- |
| * Le soumissionnaire retenu de 65 ans ou plus sera appelé à présenter un certificat médical complet ainsi qu´un certificat d’aptitude physique à travailler et à voyager. Les frais des examens seront à sa charge et le rapport médical devra être approuvé par un médecin approuvé par les Nations Unis. * Le consultant retenu devra prendre toutes les dispositions nécessaires pour faire les **formations sécuritaires requises** avant tout démarrage de mission (ces certificats sont obtenus en ligne, le PNUD fournira tous les détails au consultant retenu au moment de l´attribution du contrat). |

**La Notice de Sélection, y compris les annexes, sont publiées sur le site UNDP Procurement Notices :** <http://procurement-notices.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=62492>

**Veuillez suivre ce lien pour télécharger la Notice de Sélection complète et les annexes.**

Également, prière de suivre les instructions indiquées dans la Notice de Sélection pour la soumission de votre offre. Vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées doivent être envoyées à l’adresse e-mail [ic.soumission.cd@undp.org](mailto:ic.soumission.cd@undp.org)avec mention de la référence et intitulé du dossier (**147/IC-NAT/CPRD/2020 Recrutement d´un(e) consultant(e) d´expertise national (e)Expert(e) en Finances Locales**).

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le samedi05septembre 2020 à 16 heures de Kinshasa.**

Toute offre soumise après ce délai sera automatiquement rejetée.

N’hésitez pas à écrire à l’adresse [soumission.info@undp.org](mailto:soumission.info@undp.org) pour toute information complémentaire avant la date limite de dépôt des offres.

**ANNEXES**

**ANNEX 1 – Termes et Conditions des contrats IC (IndividualContracts)**

****

**ANNEX 2 – Lettre de soumission au PNUD confirmant l´intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) pour la mission (y compris le tableau des couts)**

****